F.F.C

CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE DE L'AVENIR 2008 JUNIORS HOMMES – EPREUVE CONTRE LA MONTRE

BULLETIN OFFICIEL D'ENGAGEMENT

COMITE REGIONAL : …COTE D'AZUR……

Important : Inscrire les coureurs par ordre de préférence et non par ordre alphabétique

TITULAIRES NOM PRENOM	SOCIETES	N° LICENCE	DATE DE NAISSANCE
MIQUEL Thomas	OCC ANTIBES	08 06 017 094	21 02 1991
TARRIDE Grégoire	OCC ANTIBES	08 06 017 027	10 07 1991
REMPLACANTS NOM PRENOM	**SOCIETES**	**N° LICENCE**	**DATE DE NAISSANCE**
PLAT Melvin	BIKE CLUB VALLAURIS	08 06 031 019	26 10 1990
RAIBAUD Jimmy	OCC ANTIBES	0806017099	13 11 1991

Nota : Tout concurrent ne figurant pas sur cet état ne pourra en aucun cas prendre part à l'épreuve.

PARTICIPATION : Seuls les coureurs français âgés de 17 et 18 ans, titulaires d'une licence "Junior" pourront prendre part à ce Championnat. Les concurrents qu'ils soient sélectionnés ou qualifiés d'office doivent être portés sur cet état.

REMPLACANTS : 2 remplaçants par comité

Imprimé à retourner au Département Coordination, Réglementation, Evénements
pour le 31 juillet 2008 au plus tard
Tél. : 01 49 35 69 39 / Fax : 01 49 35 69 76 / Email : ffc.pincemin@wanadoo.fr